

MON DOSSIER

Accueil
Agenda
Bibliothèque Koha
Bulletin
Courriel
Cours
Documents
Dossier personnel
État de compte
Favoris
Fréquentation scolaire
Horaire
Inscriptions
Microsoft
Moodle
Options
Placement étudiant
Repères
Services adaptés
Demande carte OPUS

DOCUMENTS

Conformément aux exigences du ministère de l'Éducation, vous devez effectuer dès maintenant la confirmation de fréquentation de tous vos cours crédités.

Pour ce faire, vous devez sélectionner le service FRÉQUENTATION SCOLAIRE et indiquer si vous fréquentez encore ou non, en date du 20 septembre, chacun des cours auxquels vous êtes inscrit. Après avoir effectué cette opération, vous aurez à nouveau accès à tous les services Col.NET.

Notez que si vous déclarez fréquenter un nombre de cours totalisant moins de 180 heures, votre statut d'études sera modifié et vous serez considéré à temps partiel. Selon les règles ministérielles, cette situation modifie votre droit à la gratuité scolaire et des frais d'études à temps partiel vous seront facturés.

Merci de donner suite à cette demande.



MON DOSSIER

- Accueil
- Agenda
- Bibliothèque Koha
- Bulletin
- Courriel
- Cours
- Documents
- Dossier personnel
- État de compte
- Favoris
- Fréquentation scolaire
- Horaire
- Inscriptions
- Microsoft
- Moodle
- Options
- Placement étudiant
- Repères
- Services adaptés
- Demande carte OPUS

FRÉQUENTATION SCOLAIRE - AUTOMNE 2021

Message du Collège

Pour les inscriptions aux cours crédités, vous devez obligatoirement effectuer votre fréquentation scolaire par Col.Net. La fréquentation scolaire est demandée lorsque 20% du cours a été suivi et elle correspond à environ 3 cours suivis.

En vertu des lois et règlements régissant les collèges, ceux-ci sont tenus de faire la preuve de la fréquentation de chacun des cours suivis par les élèves aux dates de recensement prévues.

Pour ce faire, nous vous prions de bien vouloir remplir le formulaire de Déclaration de la fréquentation scolaire en cochant pour chacun des cours l'une des deux cases suivantes : **Je fréquentais** ou **Je ne fréquentais pas**.

Après quoi, veuillez prendre connaissance du texte suivant la liste de vos cours et signer votre déclaration en inscrivant votre mot de passe.

Cours fréquentés au 29 septembre 2021

Cours	Groupe	Code MEQ	Description	Nb heures	Je fréquentais	Je ne fréquentais pas
322724RL	002011	322-724-RL	Communication professionnelle	60	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Je déclare qu'en date du 29 septembre je fréquentais chacun des cours selon les indications inscrites dans le formulaire ci-dessus. Je comprends, de plus, que le fait de cocher **Je ne fréquentais pas** pour un ou plusieurs cours ne constitue pas un abandon de cours. Par conséquent, ce ou ces cours apparaîtront à mon bulletin avec la note correspondant aux points accumulés durant la session et la remarque *Échec*. Pour tout abandon de cours, je me dois de rencontrer mon conseiller pédagogique afin de bien comprendre les incidences sur mon parcours scolaire.

Inscrivez votre mot de passe en guise de signature confirmant votre déclaration.

Je confirme

MON DOSSIER	DOCUMENTS
<ul style="list-style-type: none">AccueilAgendaBibliothèque KohaBulletinCourrielCoursDocuments<u>Dossier personnel</u>État de compteFavorisFréquentation scolaireHoraireInscriptionsMicrosoftMoodleOptionsPlacement étudiantRepèresServices adaptésDemande carte OPUS	<p>La Loi sur le ministère du revenu du Québec exige que le particulier fournisse son NAS à toute personne qui doit produire un relevé à son nom. La loi exige également la personne qui produit le relevé à faire des efforts raisonnables pour obtenir le NAS du particulier. L'omission de ce numéro peut entraîner une pénalité pour le particulier et pour la personne qui doit produire le relevé à son nom. Par ailleurs, la loi interdit, sous peine d'amende, à toute personne à qui un NAS a été communiqué de l'utiliser ou de le divulguer à d'autres fins que celles prévues, sans le consentement écrit du particulier.</p> <p>S.V.P Allez dans "<u>Dossier personnel</u>" et inscrivez votre NAS dans le bas de la page, Sauvegardez avec votre mot de passe.</p> <p>Veillez mettre <u>000000000</u> si vous n'avez pas de NAS.</p> <p>Merci</p> <p>Service du cheminement scolaire du Collège Lionel-Groulx</p>